

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 3672 Société : 167364

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : ELIBOUR NATHANED

Date de naissance : 15.08.1959

Adresse : LeT - laâyoune M 14 - HARHOURA

Tél. : 0661181908 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Médecin Cdt Abderrahim RAÏSSI
Professeur Agrégé de la FMPM
Chef du Service d'Hematologie Clinique
Hôpital Militaire Allal Ben M'hamed Marrakech
INPE : 071227250

Date de consultation : 03.06.2023

Nom et prénom du malade : IMANSAR WIAAD Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Dialyse

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : ONSA Le : 05/05/2023

Signature de l'adhérent(e) : J.B



RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03-06-23		CS	15	Médecin Cdt Abderrahim Aissa Professeur Agrégé de la FFI Chef du Service d'Hammanogic Clinique Hôpital Militaire Avicenne Marrakech INPE: 071227250

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourmeleur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE ENNAJI Lot. Laayoune C.I. COMMERCIAL 05 37 64 07 64 Date : 19/02/2016	31.5.23	1284,- Dhs

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important:

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with numbered teeth from 1 to 8 on both the upper and lower arches. A vertical line labeled 'H' at the top represents the midline. A horizontal line labeled 'D' on the left and 'G' on the right represents the sagittal plane.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

المملكة المغربية
القوات المسلحة الملكية
المستشفى العسكري ابن سينا
مراكش

ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES ROYALES
HÔPITAL MILITAIRE AVICENNE
MARRAKECH

Le : 03-05-2023

ORDONNANCE

M = IMAN

Medecin Cdt Abderrahim RAISI
Professeur Agrégé de la FMPM
Chef du Service d'Hématologie Clinique
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 071227250

428,00 x 3

6 118001 160488
JANUMET® 50/850 mg
AMM 58DMP/21/NCI
Boîte de 56 comprimés pelliculés.
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC P.P.V : 428,00 DH



Janumet 50/850

1 - 0 - 1

X 6

Medecin Cdt Abderrahim RAISI
Professeur Agrégé de la FMPM
Chef du Service d'Hématologie Clinique
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 071227250

6 118001 160488
JANUMET® 50/850 mg
AMM 58DMP/21/NCI
Boîte de 56 comprimés pelliculés.
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC P.P.V : 428,00 DH



1284.00

PHARMACEUTIQUE
FARAH ZENNAR
Ct. Contre 2000 Lot. Laayoune
Harchouf 290537640764

*Medecin Cdt Abderrahim RAISI
Professeur Agrégé de la FMPM
Chef du Service d'Hématologie Clinique
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 071227250*

6 118001 160488
JANUMET® 50/850 mg
AMM 58DMP/21/NCI
Boîte de 56 comprimés pelliculés.
DISTRIBUÉ PAR MSD MAROC P.P.V : 428,00 DH

